



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2024-73

Cadre de Santé des Dispositifs de soutien à la continuité des Soins

Page 1/3

Direction des Soins POLE ADMINISTRATION

- Informations Générales -

Intitulé du poste: Cadre de santé Dispositifs de soutien à la continuité des soins (F/H)

Responsables Hiérarchiques: Cadre supérieur de Santé affecté à la DS.
Coordonnateur Général des Soins (CGS)

Lieu de travail: C.H. Charles PERRENS - 121 rue de la Béchade - Bordeaux

- Références réglementaires et/ou institutionnelles -

- VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 332-15 à L 332-17, L 352 à L 352-4, L 352-6

- Missions et activités du poste -

Mission générale du poste :

Le cadre de santé de santé coordonne les dispositifs de soutien aux équipes des unités d'hospitalisation pour assurer la continuité des soins. Il travaille en binôme avec le cadre de santé de coordination des admissions.

Activités principales :

Assurer l'encadrement de l'équipe de la suppléance de nuit et du pool d'Appui et de renfort soignant de jour.

Assurer la gestion et la coordination

- des transports itératifs pour la psychiatrie adulte (plateforme PECTRA)
- des besoins en personnel (plateforme HUBLO, intérimaires)
- Les appels à renforts (Tel :55)
- De la suppléance jour (matin et après-midi)
- De l'équipe de suppléance nuit
- De l'équipe du Pool d'Appui et de renforts aux soins.
- des procédures de relève des soignants accompagnant les patients 24h/24h (patients en subsistance)



FICHE DE POSTE

Cadre de Santé des Dispositifs de soutien à la continuité des Soins

Classification : P1
N° 2024-73

Page 2/3

Assurer la continuité des activités avec le cadre de permanence

Management des équipes de la suppléance de nuit et du pool d'Appui et de renfort soignant de jour.

Superviser, organiser et coordonner le travail des équipes au quotidien

Évaluer, développer, valoriser les compétences individuelles et collectives des personnels

Recenser les besoins de formations des agents,

Gestion des plannings

Identifier, analyser et corriger les dysfonctionnements au sein des équipes.

Participer à la mise en œuvre de la politique institutionnelle en matière de qualité, gestion des risques en favorisant l'appropriation des processus par les équipes

Gestion administrative

Réaliser les bilans d'activités annuel sur la base de la traçabilité des activités des professionnels

- Caractéristiques de maîtrise du poste -

Diplôme et/ou qualification :

- Diplôme D'Etat de Cadre de Santé.
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERIUS) institué par le décret du 25 mars 2004 ou d'une autre qualification reconnue comme équivalente.
- Master Santé publique ou Master Management des organisations publiques issus de professions paramédicales.

Connaissances :

- procédures internes relatives au fonctionnement de l'hôpital
- connaissance de la réglementation relative à la gestion de planning
- connaissance de la typologie des unités de soins du CH Charles Perrens ou être en mesure de les acquérir
- connaissances des soins sans consentements ou être en mesure de les acquérir
- actualisation des connaissances selon les lois en vigueur ou les procédures internes

Savoir faire :

- maîtriser des outils informatiques et des logiciels métiers relatifs aux professionnels
- savoir prioriser ses actions
- savoir faire preuve de rigueur, d'anticipation et d'adaptation



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2024-73

Cadre de Santé des Dispositifs de soutien à la continuité des Soins

Page 3/3

Savoir être :

- savoir collaborer, négocier, argumenter
- savoir être autonome, se positionner et prendre des initiatives
- savoir gérer des situations complexes et proposer des solutions aux problèmes rencontrés

- Relations -

<u>Relations internes</u>	<u>Relations externes</u>
<ul style="list-style-type: none">• Cadres de santé de la DS• Unités de soins• Direction des usagers• Direction des ressources humaines• Cadres supérieurs de santé et cadres de santé des unités de soins• Directeur de garde	<ul style="list-style-type: none">• Établissements de santé

- Spécificités du poste

- **Régime RTT** : forfait 20 jours (moins le jour de solidarité)
- **Participation à la permanence des cadres de santé** selon les modalités existantes (soirée en semaine, WE et JF)
- **Participation aux réunions institutionnelles et à des groupes de travail transversaux**
- **Participation à la réunion mensuelle des cadres de santé avec le directeur des soins**